



REGLEMENT CONCOURS MASTER DANZA

Sous la Présidence d'Honneur de M. Cyril Atanassoff
Danseur Etoile de l'Opéra de Paris



25 MAI 2025

**THEATRE DU POLE AUGUSTE ESCOFFIER
30 allée Simone Veil – 06270 Villeneuve Loubet**

Table des matières

Article 1 : Conditions de participation au Concours	2
Individuels.....	2
Groupes	2
Article 2 : Jury.....	2
Article 3 : Niveaux, âges, variations et tenues	2
Catégories Classique	2
Individuel classique loisir.....	2
Individuel Classique Préprofessionnel	3
Groupes classique	3
Duo Classique	4
Catégories Jazz & Contemporain.....	4
Individuel Jazz Loisir	4
Individuel Jazz Préprofessionnel	4
Individuel Contemporain Préprofessionnel.....	4
Groupes Jazz et Contemporain	5
Duo Jazz et Contemporain.....	5
Article 4 : Formalités.....	5
Article 5 : Responsabilités.....	6
Article 6 : Lieu et Déroulement du concours	6
Article 7 : Musiques	6
Article 8 : Notation.....	7
Article 9 : Récompenses	7
Article 10 : Frais d’Inscriptions et Pièces à fournir	8
Article 11 : Photos et Prises de Vue	8
Article 12 : Places spectateurs	9

Article 1 : Conditions de participation au Concours

Le concours Master Danza est ouvert à tous les danseurs de toutes Nationalités pour la danse Classique, Jazz et Contemporaine, quelle que soit leur structure : conservatoire, école municipale, école privée, Association... dans le but de promouvoir la Danse et de favoriser les échanges entre jeunes et danseurs.

Individuels

Les catégories préprofessionnelles se composent :

- En classique, de 6 niveaux.
- En Jazz et contemporain de 5 niveaux.
- Filles et garçons jugés séparément.

Les catégories loisirs se composent :

- En classique de 3 niveaux.
- En Jazz 3 niveaux.

Groupes

La catégorie se compose de trois degrés

Article 2 : Jury

Le **jury** est composé de membres éminents du monde de la danse classique, jazz et contemporaine. Sa décision est souveraine et ne peut être contestée.

Président du jury : M. Cyril Atanassoff, danseur étoile de l'opéra de Paris

Article 3 : Niveaux, âges, variations et tenues

Catégories Classique

Individuel classique loisir

- **Niveau 1 : 9 ans à 11 ans révolus, n'ayant pas atteint 12 ans le jour du concours**
 - Exécution d'une variation imposée sur ½ pointes
 - On pourra augmenter le nombre de difficultés à partir de 11 ans exemple : deux pirouettes au lieu d'une.
- **Niveau 2 : 12 ans à 14 ans révolus, n'ayant pas atteint 15 ans le jour du concours**
 - Exécution d'une variation imposée sur ½ pointes
- **Niveau 3 : 15 ans à 25 ans révolus, n'ayant pas atteints 26 ans le jour du concours**
 - Exécution d'une variation imposée sur ½ pointes
- **Tenue exigée**
 - Filles : justaucorps pastel sans manches, collant clair. Jupette et parures interdites
 - Garçons : Léotard blanc, collant gris et demi-pointes de la couleur du collant (grises)

Individuel Classique Préprofessionnel

- **Préparatoire** : 8 ans à 9 ans, n'ayant pas atteint 10 ans le jour du concours
- **Espoir** : 10 ans à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans le jour du concours
- **Étude** : 12 ans à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans le jour du concours
- **Supérieur** : 14 ans à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans le jour du concours
- **Excellence** : à partir de 16 ans, sans limite d'âge

- **Niveaux préparatoire et espoir :**

- Exécution d'une variation libre de 1m30 à 2 minutes sur demi-pointes pour les filles
- Exécution d'une variation libre de 1m30 à 2 minutes sur demi pointes pour les garçons
- Costume de scène exigé pour les filles et les garçons

- **Niveaux étude :**

- Exécution d'une variation libre de 1m30 à 2 minutes sur pointes pour les filles
- Exécution d'une variation libre de 1m30 à 2 minutes sur demi-pointes pour les garçons
- Costume de scène exigé pour les filles et les garçons

- **Niveau Supérieur**

- Exécution au choix, d'une variation libre de 1m45 à 2 minutes sur pointes ou du répertoire (sans limite de temps pour les variations du répertoire)
- Costume de scène exigé pour les filles et les garçons

- **Niveau Excellence**

- Exécution d'une variation libre et d'une variation du répertoire classique
- Costume de scène exigé pour les filles et les garçons

Les variations du répertoire devront être dansées dans une version adaptée par une grande compagnie.

Il est formellement interdit de mélanger des versions différentes.

Il est interdit de présenter les variations imposées des autres concours.

Groupes classique

- **Degré 1** : 8 ans à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans le jour du concours
- **Degré 2** : 12 ans à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans le jour du concours
- **Degré 3** : à partir de 14 ans, sans limite d'âge

Les écoles peuvent présenter plusieurs groupes par catégorie, avec un maximum de 4 groupes par école et par catégorie.

Pour tous les niveaux, costume de scène exigé.

Les groupes doivent être composés de 3 à 14 danseurs maximum

La chorégraphie ne doit pas dépasser 3 minutes.

Aucun dépassement ne sera toléré sous peine de disqualification.

Duo Classique

- **Degré 1** : 8 ans à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans le jour du concours
- **Degré 2** : 12 ans à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans le jour du concours
- **Degré 3** : à partir de 14 ans, sans limite d'âge

Pour tous les niveaux, costume de scène exigé.

La chorégraphie ne doit pas dépasser 3 minutes.

Aucun dépassement ne sera toléré sous peine de disqualification.

Catégories Jazz & Contemporain

Individuel Jazz Loisir

- Niveau 1 : 9 ans à 11 ans révolus, n'ayant pas atteint 12 ans le jour du concours

Exécution d'une variation imposée

On pourra augmenter le nombre de difficulté à partir de 11 ans exemple : deux pirouettes au lieu d'une

- Niveau 2 : 12 ans à 14 ans révolus, n'ayant pas atteint 15 ans le jour du concours

Exécution d'une variation imposée

- Niveau 3 : 15 ans à 25 ans révolus, n'ayant pas atteint 26 ans le jour du concours

Exécution d'une variation imposée

- **Tenue exigée**

- Filles : short + brassière ou justaucorps de couleur libre
- Garçons : pantalon ou short + débardeur de couleur libre

Individuel Jazz Préprofessionnel

- Niveau 1 : 8 ans à 9 ans, n'ayant pas atteint 10 ans le jour du concours
- Niveau 2: 10 ans à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans le jour du concours
- Niveau 3 : 12 ans à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans le jour du concours
- Niveau 4 : 14 ans à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans le jour du concours
- Niveau 5 : à partir de 16 ans, sans limite d'âge
- Pour les Niveaux Jazz de 1 à 5

Exécution d'une variation libre d'une durée maximum de 2 minutes

- **Tenue exigée**

- Costumes de scène exigés, pour les filles et les garçons

Individuel Contemporain Préprofessionnel

5 niveaux

- **Niveau 1** : 8 ans à 9 ans, n'ayant pas atteint 10 ans le jour du concours
- **Niveau 2**: 10 ans à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans le jour du concours
- **Niveau 3** : 12 ans à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans le jour du concours
- **Niveau 4** : 14 ans à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans le jour du concours
- **Niveau 5** : à partir de 16 ans, sans limite d'âge

-Pour les niveaux contemporains de 1 à 5

Exécution d'une variation libre d'une durée maximum de 2 minutes, pour tous les niveaux

- **Tenue exigée**
 - Costumes de scène exigés, pour les filles et les garçons

Groupes Jazz et Contemporain

- **Degré 1** : 8 ans à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans à la date du concours
- **Degré 2** : 12 ans à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours
- **Degré 3** : à partir de 14 ans, sans limite d'âge.

Les écoles peuvent présenter plusieurs groupes par catégorie, avec un maximum de 4 groupes par école et par catégorie.

Les groupes doivent être composés de 3 à 14 danseurs maximum
Les musiques doivent être d'une durée maximum de 3 minutes
Aucun dépassement ne sera toléré sous peine de disqualification

- **Tenue exigée**
 - Costumes de scène exigés, pour les filles et les garçons

Duo Jazz et Contemporain

- **Degré 1** : 8 ans à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans à la date du concours
- **Degré 2** : 12 ans à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours
- **Degré 3** : à partir de 14 ans, sans limite d'âge.

Les musiques doivent être d'une durée maximum de 3 minutes
Aucun dépassement ne sera toléré sous peine de disqualification

- **Tenue exigée**
 - Costumes de scène exigés, pour les filles et les garçons

Article 4 : Formalités

Les candidats doivent être présentés par leur école ou conservatoire. Aucune candidature spontanée ne sera acceptée. Les dossiers de candidatures individuels et groupes doivent être présentés par les écoles dans un dossier d'inscription unique pour tous les élèves participants.

Seules les écoles ayant renvoyé dans les délais les fiches d'inscription et les documents d'identité seront acceptées.

Les candidats peuvent participer à plusieurs catégories. Une confirmation de l'inscription sera adressée par mail à chaque professeur pour les groupes et les individuels

Le présent règlement, la fiche d'inscription ainsi que l'autorisation du droit à l'image (cf la fiche d'inscription) sont disponibles sur le site www.masterclassdanse.fr (à télécharger)

Pour les groupes seulement le responsable de groupe recevra les convocations et confirmations **par mail**.

Pour les individuels, seulement les professeurs recevront une convocation et une confirmation **par mail**.

Article 5 : Responsabilités

La responsabilité de l'association Master Danza ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel, matériel ou de toute autre nature que ce soit, qu'il soit causé ou subi par toute personne participant ou non au concours, danseur ou spectateur, tant au cours des épreuves que durant les déplacements occasionnés par le concours.

Article 6 : Lieu et Déroulement du concours

Le concours se déroulera à l'adresse suivante :

30 All. Simone Veil
06270 Villeneuve-Loubet

Un grand parking gratuit est à disposition.

L'accueil des candidats se fera à la Salle de Spectacle.

Un numéro de passage leur sera remis.

L'ordre de passage sera déterminé par ordre alphabétique, la première lettre ayant été tirée au sort.

Afin de respecter l'anonymat des candidats, seuls seront annoncés le numéro de passage, et l'âge du candidat(e).

ATTENTION : Pendant la durée d'un degré, l'entrée ou la sortie de la salle sont strictement interdites. Les horaires d'ouvertures des portes seront indiqués dans le planning de déroulement du concours, afin de ne pas perturber les candidats.

Dimension de la scène : **12x8 /Pente 0°**

Article 7 : Musiques

- **Pour les Variations imposées classique et Jazz :**

Les vidéos des variations imposées et les musiques seront disponibles à partir du 15 Janvier 2025 sur le site du concours www.masterclassdanse.fr (à télécharger)

- **Pour les variations Individuelles libres et groupes :**

Les candidats devront envoyer leur musique **en format MP3** avec le nom, prénom, la catégorie et le niveau (**prévoir un double sur une clé USB**) en envoyant les fichiers directement sur le site Web www.masterclassdanse.fr > menu **Concours**, cliquez sur le lien « Accès candidat à la préparation au concours ». La page est protégée par un mot de passe : « **MCD2025** ».

- Enregistrement de bonne qualité requis.

Article 8 : Notation

- En individuel pour les trois disciplines :

- . Technique : /20
- . Artistique : /20

- En groupe pour les trois disciplines :

- . Technique : /20
- . Artistique : / 20
- . Chorégraphie : /20 (comprenant musicalité et ensemble)

Article 9 : Récompenses

- | | |
|--|--------------------------|
| - Médaille d'or avec félicitations du jury | Note à partir de 18 |
| - Médaille d'or | Note de 16 à moins de 18 |
| - Médaille d'argent | Note de 14 à moins de 16 |
| - Médaille de bronze | Note de 13 à moins de 14 |
| - Encouragement | Note de 12 à moins de 13 |

En dessous de 12, il ne sera remis aucun prix.

Prix spéciaux

- **Prix du Jury**
- **Prix artistique**
- **Prix de la musicalité**
- **Prix du Conseil Général**
- **Prix Spécial de la ville de Villeneuve Loubet**

Remis au candidat et au groupe ayant obtenu la meilleure note toutes catégories confondues

De nombreux lots et stages à gagner.

Article 10 : Frais d'Inscriptions et Pièces à fournir

- Individuel :

- Bulletin d'inscription par discipline et autorisation du droit à l'image complété et signé par les parents (si mineur)
- Photocopie de la carte d'identité du Candidat
- Un chèque global libellé à l'association « *Master Danza* »
- **Prix : 1 discipline = 45 €, 2 disciplines = 65 €, 3 disciplines = 80 €**

- Groupe :

- Bulletin d'inscription et autorisation du droit à l'image signé par le responsable du groupe.
- Photocopie de la carte d'identité du professeur responsable et de chacun des participants
- Chèque libellé à l'ordre de « *Master Danza* »
- **Prix : 20 €/membre du groupe**

- Duo :

- Bulletin d'inscription et autorisation du droit à l'image signé par le responsable du duo.
- Photocopie de la carte d'identité du professeur responsable et de chacun des participants
- Chèque libellé à l'ordre de « *Master Danza* »
- **Prix : 20 €/membre du duo**

Les inscriptions seront clôturées le **03/05/2025**

Un badge d'entrée permanent sera remis gracieusement à l'accueil pour les professeurs accompagnants (deux maximum)

Pour toutes les catégories, aucun remboursement ne sera effectué après inscription.

Pour les individuels et les groupes, les inscriptions sont à retourner à l'adresse suivante :

**Concours International Master Danza
Vanessa Tognetti
15 traverse du Roure de la gâche
Plascassier 06130 Grasse**

Article 11 : Photos et Prises de Vue

- Le concours sera photographié par un professionnel.
- Les candidats n'ont aucun droit sur les prises de vues effectuées durant le concours.

Article 12 : Places spectateurs

Achat des places le jour du concours

Placement libre

Les épreuves sont toutes publiques

Adultes : 1 journée : 20 €

Enfants (- 12 ans) : 1 journée 15 €